



Fussballverband
Association de football
Bern Jura

Case postale 6224, 3001 Berne
Fabrikstrasse 29b, 3012 Berne

Communication officielle no. 9

Communication importante du Comité de jeu de l'AFBJ

Formation des groupes Saison 2009-2010: adaptation extraordinaire

Suite au renoncement des deux clubs relégués de Challenge League, le FC La Chaux-de-Fonds et le FC Concordia, de ne pas participer au championnat de 1^{er} ligue, le Comité de jeu de l'AFBJ a dû procéder, après coup, à des modifications dans la formation des groupes pour la saison 2009-2010, à savoir:

Non relégation de 2 ^e ligue interrégionale:	FC Moutier	
Promotion en 2 ^e ligue régionale	FC Moutier	Attribution au groupe 2
Promotion en 3 ^e ligue 1:	SV Lyss	Attribution au groupe 2
Promotion en 3 ^e ligue 2:	FC Konolfingen	Attribution au groupe 1
Promotion en 4 ^e ligue:	FC Hasle-Rüegsau	Attribution au groupe 4
Changement de groupe en 3 ^e ligue 1:	FC Utzenstorf	Nouveau groupe 3
Changement de groupe en 3 ^e ligue 2:	SC Worb	Nouveau groupe 4
Changement de groupe en 4 ^e ligue:	FC Rubigen	Nouveau groupe 1

Selon l'art. 79.2 du Règlement de jeu de l'ASF, il n'y a pas de recours possible contre les décisions touchant l'administration et en particulier la formation des groupes. Par conséquent, la formation des groupes pour la saison 2009-2010 est définitive.

Communication importante de la Commission disciplinaire de l'AFBJ

Der Trainer Sadat Latic, geb. 2.4.1979, wird wegen zweimaligem Einsatz eines gesperrten Spielers unter falschem Namen in Meisterschaftsspielen, geschehen im Rahmen seiner damaligen Tätigkeit als Trainer des FC Schönbühl, **bis am 31. Dezember 2009 suspendiert**. Er ist bis zu diesem Zeitpunkt für sämtliche Tätigkeiten als Trainer, Spieler, Funktionär und Betreuer gesperrt.

Berne, le 6 juillet 2009
Secrétariat de l'AFBJ